



# Mairie de COURLON-SUR-YONNE



## Réunion ordinaire du Conseil Municipal

du jeudi 17 décembre 2015

Le Conseil Municipal convoqué le 15 décembre 2015 s'est réuni le 17 décembre 2015 à 20 h 30 à la mairie sous la présidence de Monsieur Percheminier Jean-Jacques, Maire.

	Présents	Représentés	Excusés	Secrétaire de séance
Percheminier Jean-Jacques				
Allouche Jean-Luc		Par Martine Rouix		
Ameye Nathalie				
Cabo Michel				
Cadoux Hélène				
Cooreman Sophia		Par Jean-Jacques Percheminier		
Desvignes Laura				
Legay Christiane				
L'Huillier Marcel				
Printemps Guy				
Rabhi Selyan				
Rangdet Christina				
Roux Martine				
Simon Jean-Pascal				
Villain Benjamin				

La lecture du compte rendu de la séance du 16 novembre 2015 appelle à une observation de la part de Monsieur Selyan Rabhi. Il souhaite que soit mentionné son désir de s'abstenir sur la question des compteurs de gaz.

### **I/ Ingénieur thermicien (Bâtiment Place du Four)**

Monsieur le Maire rappelle que l'étude thermique réglementaire pour le projet de création de logements place du Four est demandée par le Conseil Régional dans le cadre de la subvention « Villages Avenir » qui a été sollicitée pour réaliser ces travaux.

La consultation a été effectuée et seul le cabinet « PCConsultants » a répondu. Son offre consiste en une mission principale d'un montant forfaitaire de 680 € TTC et à une option de trois diagnostics de performance énergétiques pour 180 € TTC, réalisés après travaux.

Le Conseil à l'unanimité, retient par délibération cette société pour la mission principale et l'option.

## **II/ Bureau de contrôle (cantine/garderie et salle communale)**

Une consultation a été lancée afin d'assurer le contrôle annuel des installations électriques et appareils de cuisson de la salle des fêtes et du bâtiment de la cantine et garderie. Seul le cabinet « Socotec » a répondu et propose cette prestation pour un montant TTC de 876 €. Les conseillers y sont favorables, hormis Jean-Luc Allouche qui s'abstient.

## **III/ Remplacement provisoire agence postale**

Considérant que l'agent en charge de l'Agence Postale Communale doit suivre une formation d'une durée d'un mois en janvier 2016, monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur l'embauche d'une personne qui effectuera le remplacement de cet agent afin d'assurer la continuité du service à la population. Le Conseil, à l'unanimité, donne par délibération un avis favorable. Un contrat CDD sera établi à cet effet.

## **IV/ Création d'un local/réserve complexe Croix St Vincent**

Monsieur le Maire rappelle les éléments contenus sur ce point dans la Note de synthèse remise aux membres du Conseil.

Pour éclairer le Conseil, monsieur le Maire donne la parole aux responsables de l'antenne locale des « Restos du Cœur », présents. Ils précisent le besoin de disposer d'un local de stockage de matériel émanant de dons avant redistribution. Ce local pourrait être construit comme une extension du sas existant entre les deux bâtiments. Un devis estimatif de ces travaux a été établi. Il est d'un montant de 9 094,37 €. Sophia Cooreman avait souhaité s'abstenir sur cette question. Est avancée l'idée de trouver un conteneur en remplacement ou en attente de la dite construction. Monsieur le Maire se propose de rencontrer les dirigeants de l'antenne départementale des « Restos du Cœur », afin d'examiner les détails et les solutions au problème posé.

## **V/ Consultation pour Ad'ap**

Le cabinet « QCS/qualiconsult » est en charge du diagnostic relatif à l'accessibilité des ERP et voies publiques. Dans un deuxième temps, un agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) devra être établi (projection dans le temps des travaux à réaliser pour répondre aux normes d'accessibilité). Ce document doit parvenir en Préfecture en Septembre 2016 c'est-à-dire avant expiration du délai dérogatoire accordé. Il est donc nécessaire de lancer dans les meilleurs délais,

une consultation pour désigner un cabinet d'études chargé de réaliser ce document. Le Conseil y est favorable à l'unanimité.

## **VI/ Constitution d'un groupe de travail pour inscriptions cantine/garderie**

Ce groupe de travail sera chargé notamment, de définir les délais d'inscriptions, les critères de sélection à retenir pour l'inscription des enfants de Serbonnes à la cantine et garderie. Les propositions devraient être faites avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 afin de les faire valider par le Conseil puis d'en informer les familles. Ce groupe sera constitué de Jean-Jacques Percheminier, Hélène Cadoux, Sophia Cooreman, Laura Desvignes et Christina Rangdet.

## **VII/ Régime indemnitaire**

Les conseillers adoptent à l'unanimité, par délibération, le régime indemnitaire alloué pour 2016, aux agents chargés de la restauration scolaire, garderie et nouvelles activités périscolaires. Elles bénéficieront à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016, d'une indemnité d'administration et de technicité (I.A.T), versée mensuellement, et d'heures supplémentaires sur les heures effectuées en plus de leur temps de travail.

## **VIII/ Informations du Maire**

Monsieur le Maire :

- fait part au Conseil de la réunion à laquelle il a participé, avec les adjoints, relative au projet de réalisation d'un schéma d'alimentation en eau potable commun à six communes et d'un diagnostic de leur réseau d'eau. Ce projet est assisté par l'Agence technique départementale (ATD) et soutenu par l'AESN (agence de l'Eau). Les conseillers souhaitent rencontrer les responsables de ces deux organismes et mandate monsieur le Maire pour organiser cette réunion.
- fixe pour le 28/12/2016 à 18 h 00, l'information juridique relative à la conduite à tenir en cas d'occupation illicite de terrains publics ou privés, et à 19 h 00, la Commission « culture et communication ».

## **IX/ Questions diverses**

- **Nathalie Ameye** informe que suite à des demandes d'administrés, elle se charge de trouver des solutions avec Laura Desvignes pour restreindre la prolifération des chats.
- **Hélène Cadoux** demande la remise en état d'une prise de courant située dans la salle d'activités de la Croix St Vincent.

- **Guy Printemps** fait un point sur l'avancée du document unique en précisant que l'évaluation des risques est finie et que le plan d'actions reste à faire.
- **Christiane Legay** informe que *Véronique Simon* donnera lecture des « Contes de Noël » à la Bibliothèque le 22/12/2015 à 15 h 30.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.**

En Mairie de Courlon-sur-Yonne, le 22 décembre 2015  
Le Maire,  
*Jean-Jacques Percheminier*